Image not found or type unknown

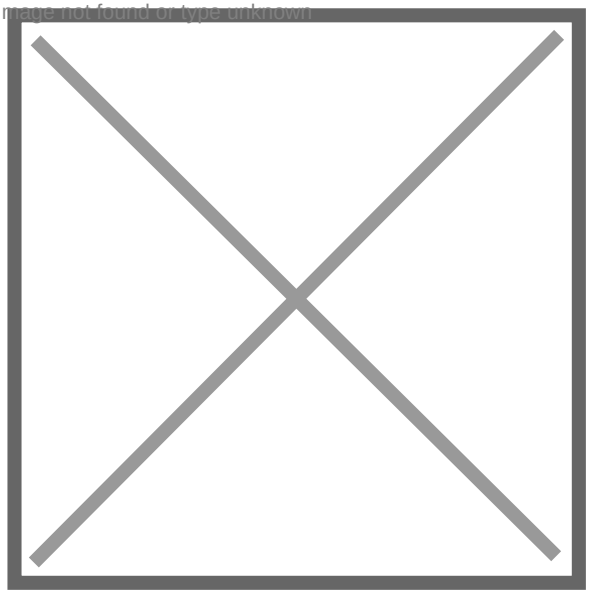

Appel pour un litige rendu en ma faveur

Par **catherine35**, le **07/11/2016** à **13:11**

Bonjour,

J'ai été jugée il y a quelques mois en instance. Le jugement a été rendu en ma faveur. La banque devait me rembourser ce que j'avais avancé mais elle a fait appel pour contester cette décision. Suis-je obligée d'y aller car je ne peux pas payer les frais ? Si j'accepte, dans combien de temps serais-je jugée et que se passerait-il si je perdais en appel et si je refuse, que va-t-il se passer et comment contester ?

Merci pour votre aide.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés